



Savoie : 2 100 ménages supplémentaires chaque année d'ici 2040

Si les tendances démographiques récentes perdurent, la population de la Savoie pourrait dépasser 500 000 habitants en 2040, portée par la dynamique démographique de l'aire urbaine de Chambéry. Les régions de montagne situées à l'est, plus vieillissantes, connaîtraient une croissance démographique moins rapide. Le département gagnerait 63 000 ménages en 30 ans ; parmi eux, plus de 20 000 seraient des personnes seules. Si le cœur de l'agglomération de Chambéry connaît une croissance démographique modérée, sa couronne périurbaine, composée des territoires du Lac du Bourget et ses montagnes, de l'Avant-Pays Savoyard et de Cœur de Savoie, est dans une dynamique de croissance très rapide. Arlysère, la Maurienne et la Tarentaise sont des territoires touristiques peu denses affichant une croissance modérée et un vieillissement rapide.

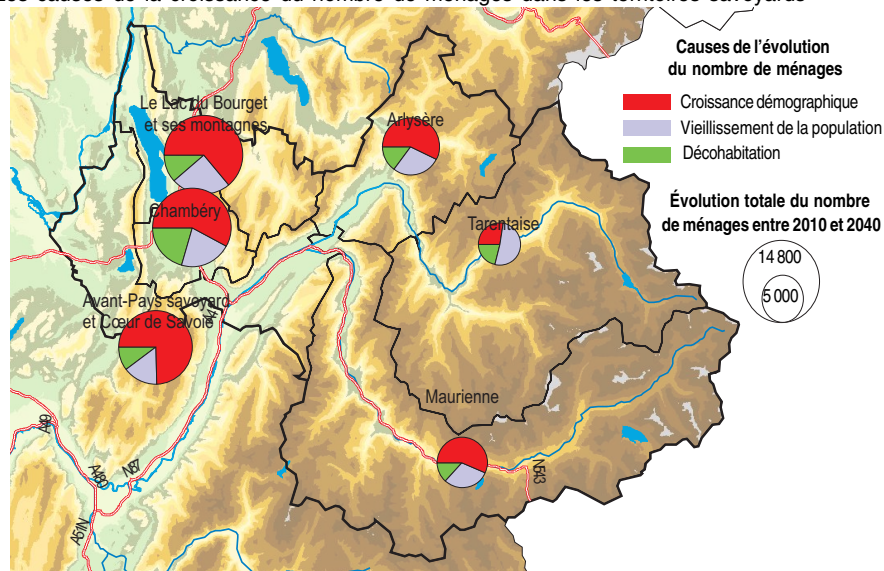
Simon Desgouttes, Henri Lavergne (Insee)

Comme l'ensemble de la région Rhône-Alpes, la Savoie a connu dans les années 2000 une forte croissance démographique ; celle-ci est principalement due à des arrivées plus nombreuses que les départs (pour 80 %) et secondairement à l'excédent de naissance sur les décès (pour 20 %). Si ces tendances démographiques récentes perdurent, cette croissance pourrait se maintenir à un rythme soutenu de + 0,6 % par an dans les trente prochaines années. Elle resterait majoritairement le fait d'un solde migratoire positif. La population du département s'élève à 417 000 habitants en 2010. Entre 2010 et 2040, la Savoie devrait gagner 2 900 habitants par an en moyenne et atteindre plus de 500 000 habitants en 2040.

Plus âgée que la moyenne régionale, la Savoie est un département qui

1 Une forte croissance du nombre de ménages dans l'aire urbaine de Chambéry

Les causes de la croissance du nombre de ménages dans les territoires savoyards



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, projections Omphale 2010 et 2040

Le mot du Partenaire

"Savoir c'est prévoir et prévoir c'est pouvoir". Auguste Comte

Comprendre l'évolution passée et approcher les perspectives possibles permettent une construction plus cohérente et efficace des projets de territoire. La dynamique démographique représente l'un des facteurs les plus impactants de l'action publique. La Savoie est un territoire attractif. Le sillon alpin est un des territoires économique leader en France. La vitalité d'un territoire a besoin d'économie, l'économie requiert de l'emploi et l'emploi suppose d'accueillir de nouvelles populations. La dynamique démographique est donc nécessaire mais doit être maîtrisée. Pour préserver et conforter cette attractivité, la Savoie et ses territoires se dotent d'outils tels que les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et intercommunaux et les Schémas de Cohérence Territoriale.

MDP en partenariat avec l'Insee a souhaité entreprendre un travail de projections démographiques qui peut constituer un élément de repère important pour la réflexion et la planification des communes, communautés de communes, agglomérations et territoires.

Quels sont les scénarios possibles de la démographie en Savoie et dans ses territoires en 2040 ? C'est ce portrait que l'Insee, avec son modèle OMPHALE, s'est attaché à dresser.

Jean-Marie Guillot
Directeur de
Mission Développement Prospective

devrait vieillir plus vite. L'indice de jeunesse¹ y est de 1,79 en 2010 (1,98 en Rhône-Alpes) et il devrait tomber à 1,01 en 2040 (1,22 en Rhône-Alpes). Ceci s'explique principalement par l'attractivité qu'exercent les grandes aires urbaines de Lyon et de Grenoble et leurs universités sur les jeunes actifs et sur les jeunes étudiants.

Un clivage est-ouest prononcé

La Savoie est démographiquement marquée par un clivage ouest-est prononcé. À l'ouest, la capitale savoyarde et sa couronne périurbaine, qui s'étendent sur les territoires du Lac du Bourget et ses montagnes, de l'Avant-Pays Savoyard et de Cœur de Savoie, concentrent 60 % de la population, sur un quart de la superficie du territoire, pour une densité de 164 habitants par km². Au nord-est de ces territoires, Arlysère est en situation intermédiaire, avec une densité de 77 habitants par km² et se structure autour de deux villes moyennes, Albertville et Ugine. À l'est, deux territoires de montagne, la Maurienne et la Tarentaise, forment une vaste zone rurale qui rassemble moins de 100 000 habitants sur 60 % du département pour une densité de seulement 27 habitants par km².

Une croissance du nombre de ménages plus rapide que celle de la population

En Savoie comme partout en France, la croissance du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population. Le nombre de ménages savoyards devrait croître de 1 % par an d'ici 2040 soit un gain annuel de 2 100 ménages en moyenne. Ce différentiel entre croissance démographique et croissance du nombre de ménages s'explique par la baisse généralisée de la taille des ménages, principalement liée au vieillissement de la population. On observerait donc d'ici

2040 une diminution de la taille des ménages dans l'ensemble des territoires savoyards. Elle serait toutefois moins rapide dans l'agglomération de Chambéry, territoire jeune au vieillissement moins prononcé.

La Savoie devrait donc compter 63 000 ménages supplémentaires en 2040. Plus de 60 % de cette augmentation seraient mécaniquement liés à l'augmentation de population, 25 % à son vieillissement et 15 % aux effets de la décohabitation. Pour chaque territoire, l'augmentation du nombre de ménages correspond à une demande potentielle de logements au moins équivalente. À l'augmentation du nombre de ménages s'ajoutent des besoins liés au renouvellement du parc de logements et à l'évolution du profil des ménages à laquelle l'offre de logements doit tenter de répondre. D'ici 2040, un enjeu sera de loger des personnes seules, souvent âgées, qui devraient constituer plus des trois-quarts des ménages savoyards supplémentaires. Par ailleurs, dans ce département touristique, pas moins d'un logement sur trois est une résidence secondaire (un sur dix en Rhône-Alpes). Dans ce contexte, les besoins en nouveaux logements sont susceptibles de ne pas se limiter aux seuls besoins liés à l'accroissement du nombre de ménages.

L'agglomération de Chambéry : un territoire jeune en croissance modérée

Avec 125 000 habitants en 2010, la communauté d'agglomération de Chambéry est le territoire le plus peuplé de Savoie. Il devrait le rester en 2040 avec 20 000 habitants supplémentaires. C'est aussi le plus jeune, du fait de la présence d'une université qui lui permet d'attirer et de garder une population étudiante. D'ici 2040, la croissance démographique du territoire (+ 0,5 % en moyenne annuelle)

2 Plus de 500 000 habitants en Savoie en 2040

Estimation du nombre d'habitants et de ménages et variation annuelle moyenne

	Population			Nombre de ménages			
	2010	2040	Variation relative annuelle moyenne entre 2010 et 2040, en %	2010	2040	Variation relative annuelle moyenne entre 2010 et 2040, en %	Variation annuelle moyenne entre 2010 et 2040
Rhône-Alpes	6 222 726	7 450 800	0,6	2 658 771	3 494 900	0,9	27 872
Savoie	416 518	503 000	0,6	182 138	244 700	1,0	2 086
Communauté d'agglomération de Chambéry	123 485	143 100	0,5	55 355	70 100	0,8	493
Le Lac du Bourget et ses montagnes	73 496	94 400	0,8	32 555	47 200	1,2	488
Avant-Pays Savoyard et Cœur de Savoie	62 983	86 100	1,0	25 459	38 500	1,4	436
Arlysère	58 923	69 800	0,6	25 603	34 100	1,0	283
Maurienne	45 565	54 100	0,6	19 869	26 500	1,0	221
Tarentaise	52 066	55 500	0,2	23 297	28 300	0,6	166
Métropole Savoie	226 315	274 100	0,6	99 443	133 200	1,0	1127
Communauté d'agglomération du Lac du Bourget	55 168	68 100	0,7	25 130	34 900	1,1	326

Source : Insee, Recensement de la population 2007, projections Omphale 2010 et 2040

devrait être moins rapide que la moyenne départementale (+ 0,6 %). Elle serait toutefois comparable à celle d'autres chefs-lieux rhônalpins comme Grenoble, Valence, Bourg-en-Bresse ou Privas et supérieure à celle de Saint-Étienne. Le maintien de cette dynamique de croissance et de la relative jeunesse du territoire suppose toutefois un renforcement de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire.

Parallèlement, l'agglomération de Chambéry devrait accueillir, en moyenne, 490 ménages supplémentaires chaque année. Cette forte croissance du nombre de ménages s'explique à parts égales par le vieillissement de la population et par les comportements de décohabitation (21 % chacun), le reste étant une conséquence mécanique de l'augmentation de population. La majeure partie des occupants potentiels des nouveaux logements seraient des personnes seules de plus de 75 ans. Toutefois, 15 % des nouveaux ménages seraient constitués de jeunes étudiants et actifs âgés de 18 à 34 ans. L'enjeu pour l'agglomération de Chambéry, à travers son plan local de l'habitat 2014-2019, consiste donc à adapter l'offre de logements à ces deux types de population très différents.

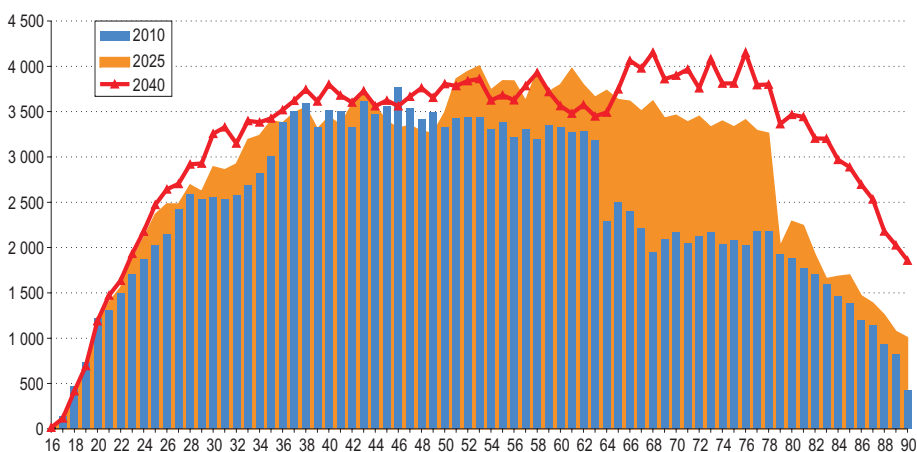
Le Lac du Bourget et ses montagnes : un territoire contrasté, entre croissance démographique et vieillissement

Le dynamisme démographique de Chambéry se manifeste surtout par l'étalement urbain observable dans sa couronne périurbaine. Au nord, le territoire du Lac du Bourget et ses montagnes présente un profil contrasté. Ses caractéristiques périurbaines en font une zone à croissance démographique rapide (+ 0,8 % par an d'ici 2040) qui attire de jeunes actifs et des familles². Les spécificités de la ville principale, Aix-les-Bains, attirent plutôt des séniors et font de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget (CALB) l'une des zones les plus âgées de Savoie, avec un indice de jeunesse de 0,81.

À la fois urbain (dans la CALB) et périurbain, ce territoire connaît une forte croissance du nombre de ses ménages (+ 1,2 % par an) qui correspond à un gain annuel moyen presque équivalent à celui de Chambéry (+ 490 par an). Cette augmentation s'explique avant tout par la forte croissance démographique des zones périurbaines du territoire, mais aussi (pour un quart) par le vieillissement prononcé de la population qui touche plus particulièrement l'agglomération d'Aix-les-Bains. Si la majeure partie des

3 Un vieillissement prononcé

Nombre de ménages par âge de la personne de référence en Savoie en 2010, 2025 et 2040



Source : Insee, Recensement de la population 2007, projections Omphale 2010, 2025 et 2040

nouveaux ménages du territoire est constituée de personnes seules âgées de 55 ans ou plus, l'augmentation du nombre de familles n'est pas pour autant négligeable. Les premiers devraient plutôt se localiser dans les zones d'habitat dense à dominante collective de la CALB tandis que les seconds sembleraient privilégier les espaces moins denses à dominante pavillonnaire du reste du territoire.

L'Avant-Pays Savoyard et Cœur de Savoie : une croissance rapide sous influence de Chambéry

Dans la partie sud-sud-ouest de l'aire urbaine de Chambéry, l'Avant-Pays Savoyard et Cœur-de-Savoie sont les territoires qui bénéficient le plus de l'étalement urbain de Chambéry. Ils devraient connaître, dans les trente prochaines années, la croissance démographique la plus forte du département (+ 1 % par an). La population totale de ces deux territoires devrait atteindre 86 000 habitants d'ici 2040, soit 770 habitants supplémentaires par an.

En conséquence, l'accroissement du nombre de ménages devrait être également très rapide (+ 1,4 % par an). La demande potentielle de logements qui en découlerait serait majoritairement destinée à des personnes seules, mais aussi pour 40 % à des familles. C'est dans ces deux territoires que la croissance du nombre de couples (avec ou sans enfants) serait la plus forte (+ 0,8 %). Sur le plan social, la problématique des familles monoparentales ne sera pas à négliger. Celles-ci devraient représenter près d'un ménage sur dix en 2040. Dans ces zones périurbaines où trois logements sur quatre sont des maisons individuelles, la densité de logements devrait croître de plus de 50 % d'ici 2040. L'équilibre entre habitat individuel et habitat collectif, ainsi que

l'adaptation de l'infrastructure de transport à la densification, seront deux enjeux des années à venir, notamment pour le schéma de cohérence territoriale de l'Avant-Pays Savoyard.

Arlysère : deux villes moyennes en croissance modérée

Au cœur des montagnes, Arlysère présente un profil intermédiaire entre les zones urbaines de l'ouest et les zones rurales de l'est. Sous l'influence d'Albertville et d'Ugine, ce territoire devrait connaître une croissance démographique modérée, légèrement plus faible que la moyenne départementale. C'est un territoire âgé qui devrait vieillir légèrement plus vite que l'ensemble du département.

Avec 170 ménages supplémentaires par an en moyenne, la croissance du nombre de ménages serait comparable à la moyenne départementale. Elle serait due pour une bonne part (28 %) au vieillissement de la population. Cette problématique du vieillissement pourrait avoir des conséquences sur l'habitat mais aussi en matière sociale. La plupart des ménages supplémentaires du territoire auraient pour personne de référence³ une personne âgée de plus de 54 ans ; les personnes seules représenteraient plus de 40 % des ménages en 2040. À l'inverse, le nombre de couples (avec ou sans enfants) devrait croître très modérément (+ 0,3 %).

Par ailleurs, dans ce territoire de montagne à vocation touristique, de nombreux non résidents sont susceptibles d'accroître la demande potentielle de logements. En 2010, plus d'un logement

¹ Rapport entre la population de moins de 25 ans et la population de 65 ans et plus.

² On entend par "famille" le ménage composé de couple avec ou sans enfant et de famille monoparentale.

³ La personne de référence du ménage est déterminée par la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent.

Pour comprendre les résultats

Les projections de population commentées sont fondées sur les hypothèses suivantes :

- Maintien de la **fécondité** de chaque territoire à son niveau de 2007 ;
- Baisse de la **mortalité** de chaque territoire au même rythme qu'en France métropolitaine ;
- Les **quotients migratoires** calculés entre les territoires sur la période 2000-2008 restent inchangés sur l'ensemble de la période de projection.

Le nombre de ménages évolue sous l'effet de trois facteurs explicatifs :

- Un effet "croissance démographique" qui résulte du seul effet de l'augmentation de la population, à structure par âge et taille des ménages inchangées ;
- Un effet "vieillesse de la population" qui mesure l'impact de la modification de la structure par âge de la population ;
- Un effet "décohabitation" qui mesure l'effet de l'évolution des comportements de cohabitation, et notamment de la baisse de la taille des ménages.

sur quatre est une résidence secondaire. Si ce taux se maintenait, il faudrait plus de 210 logements supplémentaires par an dans l'ensemble du territoire pour absorber la demande.

Maurienne et Tarentaise : deux territoires de montagne aux profils contrastés

Bien que présentant toutes deux un profil rural et montagneux, la Maurienne et la Tarentaise connaissent des trajectoires divergentes. La Maurienne devrait compenser un solde naturel négatif par des migrations favorables influencées par la cluse de Chambéry en entrée de vallée, et ce, sans prise en compte des effets démographiques potentiels du chantier de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin. Sa croissance démographique devrait être de l'ordre de + 0,6 % par an d'ici 2040. En Tarentaise en revanche, la population augmenterait faiblement (+ 0,2 % par an) du fait d'un solde migratoire négatif. Ce territoire, le plus jeune de Savoie en 2010, devrait connaître un vieillissement rapide lié notamment au déficit migratoire d'actifs de 25 à 55 ans. Les effets de l'attractivité touristique du territoire sur le prix du foncier constituent sans aucun doute un frein au maintien de la population locale sur le territoire.

À l'horizon 2040, la Maurienne devrait gagner près de 7 000 ménages soit environ 220 par an en moyenne. Le vieillissement explique une bonne part (30 %) de cette augmentation. Ce sont par conséquent des personnes seules qui en constitueraient la plus grande partie (78 %), alors que le

nombre de familles ne croîtrait que modérément. Un enjeu pour ce territoire réside dans la construction de nouveaux logements dans l'ouest en croissance démographique, et dans la dynamisation de sa partie est.

Tarentaise : une demande potentielle de logements malgré le ralentissement démographique

La moitié des 5 000 ménages supplémentaires que devrait compter la Tarentaise en 2040 serait due au vieillissement de la population. Dans ce contexte, la quasi-totalité des futurs ménages seraient des personnes seules. En Tarentaise, le nombre de familles devrait même baisser. En conséquence, un enjeu du territoire sera de prévenir les besoins de la population locale vieillissante en adaptant et diversifiant l'offre de logements et d'équipements.

Par ailleurs, en Maurienne comme en Tarentaise, encore plus que dans le reste du département, la vocation touristique du territoire est à prendre en compte. Plus de la moitié des logements de Maurienne et les deux tiers de ceux de Tarentaise sont des résidences secondaires. Les conséquences sur la demande potentielle de logements, mais aussi sur le prix du foncier dans ces territoires, peuvent être décisives pour assurer la pérennité de l'attractivité du territoire. En Tarentaise, si le taux de résidences secondaires se maintenait, ce serait non pas 170 mais 280 logements qu'il faudrait construire chaque année pour faire face à la croissance du nombre de ménages. ■

Les effets du chantier Lyon-Turin sur la démographie de la Maurienne à l'horizon 2030

Conçue par les décideurs français, italiens et communautaires comme un enjeu majeur du développement économique européen, la réalisation d'une nouvelle liaison ferroviaire entre Lyon et Turin a été décidée dès 2001 par le Traité de Turin signé entre la France et l'Italie. Les sommets franco-italiens successifs jusqu'à celui de février 2015 ont permis d'aboutir à un ensemble de décisions qui précisent les modalités de réalisation et d'engagement de l'opération. Ces chantiers de construction, qui ont déjà démarré des deux côtés de la frontière impactent tout particulièrement le territoire savoyard de la Maurienne. Le recrutement de la main d'œuvre nécessaire devrait générer un afflux supplémentaire de quelques centaines d'actifs susceptibles de renforcer le dynamisme démographique du territoire.

En prenant en compte les recrutements du chantier, la croissance démographique de la Maurienne à l'horizon 2030 pourrait être de 0,7 % par an, contre 0,6 % en l'absence de chantier. La Maurienne compterait ainsi en 2030, plus d'un millier d'habitants supplémentaires liés directement au chantier.

Cette évolution démographique mesurée à partir de l'activité propre au chantier, néglige toutefois deux autres éléments qui seront à prendre en compte pour leurs effets sur la démographie, mais qu'il paraît aujourd'hui prématuré d'inclure dans les estimations de population :

- les emplois indirects sont, sur ce type de chantiers, plus nombreux que les emplois directs mais ils ne seront que partiellement générés sur le territoire et en bonne partie assurés par des personnes déjà résidentes en Maurienne ;

- les emplois induits par la mise en service de la nouvelle ligne et plus particulièrement par l'ouverture de la nouvelle gare de Saint-Jean-de-Maurienne dont l'impact sur la démographie ne sera effectif qu'au-delà de 2030.

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416-6391 (imprimé)

ISSN : 2273-0672 (en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- "Savoie : la population du nord-ouest augmente, celle de la Maurienne diminue", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 219, janvier 2014

- "La population des régions en 2040 - Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer", *Insee Première* n° 1326, décembre 2010

- "Savoie : plus de 480 000 habitants à l'horizon 2031", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 132, septembre 2010

- "400 000 ménages de plus en Rhône-Alpes d'ici 2015", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses* n° 45, octobre 2005

